



### Note de cadrage - Table-ronde « intégration et citoyenneté »

Les politiques publiques sont fortement marquées ces dernières années par les enjeux de la gestion des flux migratoires, des problématiques des banlieues et du « vivre ensemble ». Cette orientation politique se traduit par une redéfinition des champs de compétences et des moyens financiers des principaux dispositifs de l'Etat, dédiés à la question de l'intégration. Si la question des flux migratoires fait consensus au sein de l'opinion publique et de la classe politique, ce n'est pas le cas « du vivre ensemble ». En France, un rapport de 2004 de la cour des comptes indiquait que les moyens consacrés à la maîtrise des flux migratoires étaient supérieurs à ceux consacrés aux politiques d'intégration. Cette question du « vivre ensemble » et de l'intégration se pose de plus en plus de façon cruciale en Europe face aux défis que pose la résurgence de l'intolérance et de la discrimination (cf. Rapport Conseil de l'Europe en 2010 : **Vivre ensemble Conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXIe siècle**).

Cette problématique de l'intégration est régulièrement revisitée par les associations à travers leurs pratiques et par les pouvoirs publics à travers des audits et rapports. Ainsi, le dernier rapport commandé à Thierry Tuot (Conseiller d'Etat) sous le titre « La grande nation pour une société inclusive » remet en question bon nombre de clichés sur l'immigration dans un contexte marqué par la crispation des français par rapport aux migrants du Sud et à la religion musulmane (cf. enquête IPSOS CEVIPOF 2013 : les nouvelles fractures). L'auteur du rapport montre toute l'ambiguïté et les limites du terme intégration auquel il préfère celui « d'inclusion sociale » qui neutralise la dimension étrangère comme variable explicative centrale des difficultés sociales. Il déplore que le débat sur les flux migratoires soit un prétexte pour ne pas traiter des réalités sociales politiques et fait une série de propositions pour une société inclusive et une démarche de mise en capacité.

Dans ce rapport l'auteur aborde des questions importantes pour le GRDR comme « comment réussir le mieux-vivre ensemble », comment déconstruire les fausses informations et stéréotypes sur l'immigration et favoriser une citoyenneté active dans les territoires de vie ? Comment faire pour que les jeunes des deuxième et troisième générations ne soient plus traités comme des étrangers chez eux ? Comment faire pour que les immigrés soient aussi acteurs de leur propre destin ? Comment mieux accompagner les immigrés âgés qui ont tant donné ?

Ces questionnements sont ceux de nombreux acteurs que le GRDR côtoie dans ses différentes antennes : Haute Normandie, Nord pas de Calais, Ile France. C'est pourquoi, son Conseil d'Administration a souhaité consacrer, lors de son assemblée générale du 15 juin, une matinée de débat et d'échanges sur l'intégration et sur le « vivre ensemble ». L'objectif de cette rencontre ouverte à des invités extérieurs est de croiser l'action du GRDR avec les politiques publiques en France et en Europe.